



Santé mentale : quelle est la situation en Bourgogne-Franche-Comté ?

Communiqué de presse

Dijon, mardi 28 septembre 2021



Alors que la santé psychologique des Français s'est dégradée avec la crise sanitaire et que le Gouvernement a lancé des Assises de la santé mentale, la Mutualité Française apporte sa contribution au débat public. Elle consacre ainsi son 5^e Observatoire-Place de la Santé au « parent pauvre » des politiques de santé publique. À partir de différentes sources, la Mutualité Française dresse un état des lieux national et régional. Focus sur la région Bourgogne-Franche-Comté.

COMMENT SE SENTENT LES BOURGUIGNONS-FRANCS-COMTOIS ?

Au niveau régional, comme au niveau national, la perception globale de la qualité de vie revient progressivement aux niveaux observés à la suite du premier « déconfinement ». En région, la satisfaction de vie actuelle est ainsi de 80 % (fin mai 2021) contre 70 % avant la troisième période de confinement.

Dans la même dynamique, les problèmes de sommeil tendent à diminuer - même si cela reste à confirmer dans la durée, tout comme les épisodes de dépression.

QUELLE OFFRE DE SOIN A LEUR DISPOSITION ?

La région fait globalement face à un déficit de professionnels de la santé mentale.

Ainsi, les densités de psychiatres et de psychologues sont respectivement plus basses de 5 et 15 points par rapport aux moyennes nationales (18 professionnels pour 100 000 habitants et 95 pour 100 000). L'offre en établissements de soins psychiatriques est en revanche meilleure avec 141 places pour 100 000, contre 137 au national.

Ces données régionales masquent comme toujours de fortes disparités au niveau infra territorial. La Côte-d'Or et le Doubs bénéficient d'une offre élevée en professionnels mais bien inférieure en places d'établissement, en comparaison au niveau régional. La situation est inverse dans le Jura et l'Yonne. Le déficit est global dans le Territoire de Belfort.

Au-delà de l'accessibilité physique aux soins, se pose la question de l'accessibilité financière. La problématique est moins forte en région par rapport au reste du pays. Tous les départements observent des taux de professionnels exerçant en secteur 1 (c'est-à-dire sans dépassement d'honoraires) bien supérieurs (au moins 10 points) à la moyenne nationale. Par exemple, dans le Territoire de Belfort, tous les psychiatres sont en secteur 1.

LES PROPOSITIONS DE LA MUTUALITE FRANÇAISE

La Mutualité Française agit à plusieurs niveaux pour préserver la santé mentale des habitants.

En région, la Mutualité Française Bourgogne-Franche-Comté s'appuie sur sa forte expertise en prévention et promotion de la santé pour proposer des actions améliorant la santé mentale, le bien-être et, plus globalement, la qualité de vie.

Au niveau national, le mouvement mutualiste s'est engagé dans la prise en charge d'une partie des frais de psychologues.

Enfin, la Mutualité Française a formulé dix propositions afin d'optimiser la prise en charge des patients souffrant de troubles psychiques. Par exemple, elle préconise de développer des actions à destination du grand public pour déstigmatiser les troubles mentaux, pour aider les populations à identifier des signes de mal-être et pour expliquer les rôles des différents intervenants de la santé mentale. Elle propose d'investir dans le dépistage et la prévention des troubles psychiques notamment en renforçant les services de médecine préventive et de promotion de la santé (services de protection infantile, médecine scolaire et universitaire, médecine du travail). Elle suggère de renforcer



les compétences psychosociales de la population (gestion du stress, régulation des émotions, gestion des conflits, etc.), en développant des programmes de prévention, notamment pour les parents.

Contacts presse

- Nicolas Droin, responsable études et évaluation, tél. 06 33 87 89 96, nicolas.droin@bfc.mutualite.fr
- Sabrina Joly, responsable des affaires publiques, tél. 06 80 58 87 76, sabrina.joly@bfc.mutualite.fr

A PROPOS DE LA MUTUALITE FRANÇAISE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

La Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. En Bourgogne-Franche-Comté, elle est le porte-parole des structures mutualistes dans toute leur diversité : les mutuelles santé qui remboursent les dépenses des patients, mais aussi les gestionnaires de 276 services de soins ou d'accompagnement tournés vers la petite enfance, les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des services de soutien à domicile...

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec son réseau de services de soins et d'accompagnement mutualistes en Bourgogne-Franche-Comté, la Mutualité Française joue un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elle est aussi le 1^{er} acteur privé de prévention santé avec plus de 1 000 actions déployées chaque année au profit de près de 20 000 bourguignons-francs-comtois. A ce titre, elle défend un système de santé solidaire auprès des pouvoirs publics locaux et instances régionales de santé.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Présidées par des militants mutualistes élus, elles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

